



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Après le Conseil d'installation du 23 mai et le Conseil qui a suivi le 1^{er} juin, nous voulons vous faire part sans attendre des premières décisions prises et des chantiers engagés en matière de :

- Organisation et fonctionnement municipal
- Permanence des élus
- Voirie, bâtiments et travaux
- Outils numériques pour la municipalité
- Commémoration du 6 juin 1944

Nous espérons par ces premières actions répondre à vos attentes et à vos exigences.

Cette lettre d'information renouvelée se veut aussi un outil de dialogue entre les habitants et la municipalité.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et propositions.

L'équipe municipale



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT MUNICIPAL

ADJOINTS ET INDEMNITÉS DES ÉLUS

Le nombre d'adjoints a été fixé à 3 lors du Conseil du 23 mai. Isabelle Aubry, Dominique Potier et Jessica Huyghe ont été élus.

L'indemnité complète a été votée pour le maire et 2 adjoints (Isabelle Aubry, Jessica Huyghe) lors du Conseil du 1er juin. Dominique Potier, 2^{ème} adjoint, ne prend pas l'indemnité.

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Titre de la commission	Composition
Commission des finances	J. Huyghe, I. Aubry, E. Lecheminant
Commission Urbanisme	I. Aubry, D. Potier, Th. Coiffier, E. Lecheminant
Commission Voirie, bâtiments, travaux	Cl. Garrigue, D. Potier, J. Huyghe
Commission environnement et développement durable	Cl. Garrigue, G. Thouin, P. Devos
Commission Cimetière et église	D. Ferdy, Th. Coiffier
Commission Services	F. Colboc (SEROC), E. Lecheminant (Défense), Th. Coiffier (Incendie)
Commission Animation	F. Colboc, D. Ferdy (location de la salle communale et du Clos Saint-Martin) P. Devos, Cl. Garrigue, G. Thouin (jeunesse, culture, loisirs, associations)
Commission Communication, Commémorations et Citoyenneté	D. Potier, J. Huyghe, Cl. Garrigue, G. Thouin
Commission d'Aide Sociale	D. Ferdy, F. Colboc, I. Aubry et 3 membres extérieurs au Conseil
Commission Communale Impôts Directs (CCID)	G. Leménager, I. Aubry, Th. Coiffier, D. Ferdy et 3 membres extérieurs au Conseil

Les commissions sont convoquées par le Maire, qui en est le président de droit.

Deux commissions doivent règlementairement accueillir des membres extérieurs au conseil municipal :

- la CCID: en lien avec l'administration fiscale, elle participe aux modifications d'évaluation des locaux d'habitation et à la révision des valeurs locatives des locaux professionnels ; elle se réunit une à deux fois par an maximum ;
- la Commission d'Aide Sociale : elle se réunit pour décider d'aides ponctuelles aux habitants de la commune dans le besoin ; elle se réunit selon les besoins.

Les habitants intéressés par à ces commissions sont priés de se faire connaître rapidement à la mairie, la composition de la CCID devant être arrêtée à l'été.

REPRÉSENTATIONS DANS LES INSTANCES EXTÉRIEURES

Titre de la commission	Composition
Conseil Communautaire de Seulles Terre et Mer (STM)	G. Leménager, D. Potier (suppléant)
Comité des Ecoles (STM)	P. Devos, J. Huyghe (suppléante)
SMAEP du Vieux colombier (Syndicat mixte d'alimentation en eau potable)	D. Ferdy, G. Thouin
Syndicat d'assainissement Banville Ste-Croix-sur-mer	E. Lecheminant, G. Thouin, Th. Coiffier, Cl. Garrigue
SDEC Energie	J. Huyghe, Th. Coiffier (suppléant)

PERMANENCES DES ÉLUS

Afin de faciliter l'accueil et les échanges avec les habitants de la commune, deux élus assureront une permanence en mairie le matin de chaque premier samedi du mois, de 10h00 à 12h00.

Les élus assurant les trois prochaines permanences sont:

- 4 juillet : Claire Garrigue, Thierry Coiffier
- 1^{er} août : Isabelle Aubry, Pauline Devos
- 5 septembre : Guillaume Leménager, Jessica Huyghe

VOIRIE ET TRAVAUX

INSPECTION DES VOIRIES ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Il a été procédé à une visite complète des voiries et des bâtiments communaux afin d'identifier les problèmes éventuels et de planifier les travaux nécessaires.

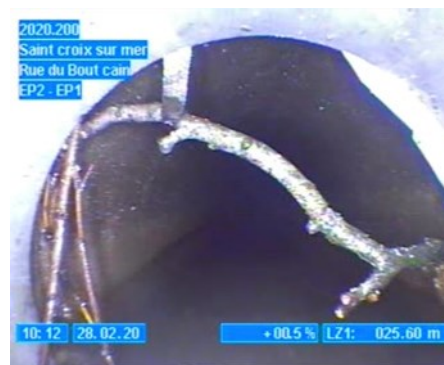
Lors de sa première réunion le 8 juin, la commission « Voirie, bâtiments, travaux » a analysé le rapport de visite et a planifié les actions à mener.

Suite à plusieurs signalements de présence de vermines (rats), la municipalité va solliciter une entreprise spécialisée. Les habitants concernés sont invités à prendre contact avec la mairie (mairie.stecroixsurmer@wanadoo.fr , 02 31 51 09 58) pour une intervention de dératisation.

Plus généralement, les habitants sont priés de faire part à la mairie de tout incident ou problème qu'ils pourraient constater.

RÉFECTION DE LA CANALISATION DE LA RUE DU BOUT CAÏN

Comme le montre les images de la vidéo-inspection demandée par la précédente municipalité, la réfection de la canalisation d'évacuation des eaux pluviales de la rue du Bout Caïn doit être engagée sans attendre avant d'éviter de nouvelles inondations en cas d'orages violents durant l'été prochain.



Les travaux de réfection et de remise en état de la chaussée par ont été votés pour un montant de 12 772 € plus les honoraires de VRD Services.

La réfection de la canalisation sera réalisée en juillet. La bande de roulement définitive sera faite en septembre.

ACCÈS AU CLOS SAINT-MARTIN

Afin d'éviter la répétition des dégradations constatées les années précédentes au Clos Saint-Martin, il a été décidé de bloquer son accès soit par des bennes de déchets verts, soit par des blocs de béton enfouis partiellement.

Cette mesure est prise à titre expérimentale et temporaire et sera revue selon les résultats observés.

PETITS TRAVAUX

Plusieurs interventions identifiées lors de la visite des voiries et bâtiments doivent être faites rapidement (signalétique, dos d'âne, poteau à refixer, portail du clos Saint-Martin, projet de déplacement au Clos Saint-Martin du container à verre ...).

La charge actuelle du cantonnier ne lui permettant pas de mener seul ces travaux, ils seront réalisés en partie par un ouvrier-maçon en mode prestation à la demande.

OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA MUNICIPALITÉ

L'examen de la situation en matière d'outils numériques pour un fonctionnement efficace et partagé de la municipalité a mis en évidence :

- L'absence d'outils numériques permettant le partage des données et le travail collaboratif entre les membres du conseil et des commissions.
- La quasi-inactivité du site web de la commune qui n'est plus mis à jour depuis plus d'un an.

Les deux sujets sont en cours d'étude par la commission « Communication et citoyenneté » dont la première réunion s'est tenue le 8 juin :

- Évaluation des solutions pour la mise en place d'un espace partagé des données municipales en mode Cloud (avec hébergement en France des données).

- Réactivation du [site web](https://www.sainte-croix-sur-mer.fr/) (<https://www.sainte-croix-sur-mer.fr/>) de la commune avec une première mise à jour minimum; réflexion sur la structure future du site afin qu'il devienne un véritable outil de partage d'informations et de dialogue entre la municipalité et les habitants; y figurent déjà l'ensemble des comptes-rendus de Conseil depuis 2014.

Enfin, le [site Wikipédia](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte-Croix-sur-Mer) (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte-Croix-sur-Mer>) de la commune a été mis à jour.

COMMÉMORATION DU 6 JUIN 1944

Nous reprenons ici la photo et le texte de [l'article](#) publié par Ouest-France (édition du 8 juin) sur cette cérémonie qui s'est déroulée le 5 juin devant la stèle de l'aérodrome B3 puis devant la plaque à la mémoire des soldats canadiens au Clos Saint-Martin.



« Marquée par la première prestation officielle de Guillaume Leménager, nouveau maire, la célébration du 76^e anniversaire du Débarquement s'est déroulée, vendredi soir, à huis clos, en deux temps.

*Le premier moment de recueillement a été observé à la stèle de l'aérodrome B3, parmi les premières bases opérationnelles de la Royal Air Force (RAF), au lendemain du Débarquement. « **En moins d'une semaine, avec l'aide des agriculteurs du village, les soldats des Royal Engineers ont construit l'aérodrome B3, rappelle Guillaume Leménager. Jusqu'en septembre 1944, le ciel de Sainte-Croix connut un ballet incessant d'oiseaux mécaniques.** »*

*Depuis 1997, cette page d'histoire était commémorée, chaque 6 juin, en compagnie d'anciens aviateurs et mécaniciens de la RAF. Alors que vient de s'éteindre Wally Mc Kenzie, la commune est « **désormais orpheline** » de ses vétérans. Le conseil municipal s'est souvenu de ces héroïques combattants dont l'as des as, Johnny Johnson, le pilote aux trente-huit victoires sur l'ennemi. Seconde cérémonie, l'hommage aux libérateurs canadiens a été présidé, au clos Saint-Martin, par Nathalie Worthington, directrice du centre Juno Beach. »*

Le Bulletin d'Informations Municipales est diffusé gratuitement aux habitants de la commune de Sainte-Croix-sur-Mer, en version papier dans les boîtes aux lettres et par messagerie électronique par simple demande en mairie (mairie.stecroixsurmer@wanadoo.fr).

Responsable de la publication : Guillaume Leménager